

AG CASAM 25 JUIN 2022

RAPPORT MORAL

Au cours de l'année passée, la situation sanitaire a encore perturbé l'accès au droit d'asile et le fonctionnement du CASAM, notamment dans ses interventions extérieures.

Cependant, nous n'avons cessé d'observer et d'analyser les effets de cette crise sur l'application du droit d'asile et les besoins des personnes qui s'adressent à nous. Cela nous a permis une adaptation régulière de notre accompagnement dans l'accès aux droits des demandeurs d'asile, mais aussi de notre aide à de nombreux autres exilés.

Ces hommes, ces femmes, ces enfants ont fui leur pays d'origine, dans lesquels les libertés fondamentales étaient bafouées et où ils étaient persécutés. D'autres ont été contraints de fuir des régions où la violence était généralisée, car résultant d'une situation de conflit armé interne ou international. Les parcours de migrations sont souvent dramatiques et aussi traumatisants que le vécu initial, surtout pour ceux qui traversent le Sahara ou la Méditerranée. Leur état physique et mental est parfois très dégradé, et à cela s'ajoute l'angoisse de l'attente, parfois très longue, d'une protection.

Toutes ces personnes ont été accueillies au CASAM, de manière inconditionnelle, dans nos permanences, à Hayange et dans nos nouveaux locaux de Metz Queuleu, depuis le 1 septembre 2021, dans le respect de leur diversité et par un traitement individualisé de leur situation.

Le déménagement du siège de Borny, que nous occupions depuis plus de 12 ans, a été un événement majeur de l'an passée. Après quelques tâtonnements, le nouveau fonctionnement s'est bien installé, à la satisfaction de tous. Nos nouveaux locaux sont plus fonctionnels et nous ont permis une nouvelle organisation de l'accueil. Nous en reparlerons dans le rapport d'activités.

Néanmoins, je voudrais remercier plus particulièrement les bénévoles auditeurs-accueillants qui ont tenu bon dans cette période, qui ont maintenu un engagement sans faille et qui ont contribué à l'évolution de nos activités. En particulier quand il a fallu se coltiner avec la plate forme numérique de la préfecture (Nathalie) ou avec les ambassades de Téhéran ou Islamabad pour réaliser des réunifications familiales de familles afghanes (Cécile).

Merci aussi à ceux qui nous ont rejoint , en remplacement de nos anciens, mis en retrait forcé par la pandémie, à qui je rends aussi un hommage appuyé.

Merci enfin à nos interprètes bénévoles pour leur réactivité et leur disponibilité, parfois sur simple appel téléphonique! En particulier, Nino (géorgien), Yolanda (albanais), Folad (pachtou)et Vadim (ukrainien).

Pour soutenir l'action du CASAM, il y a plusieurs manières de s'engager :

- en tant que bénévoles auditeurs-accueillants auprès des demandeurs d'asile par la participation aux permanences et au suivi de leur accès aux droits ;
- en tant que bénévoles enseignants pour la diffusion de nos cours de français langue étrangère;
- en tant que bénévole technique (informatique, communication - information, logistique, matériel,...);
- en tant qu'interprète ou traducteur;
- en tant que donateur particulier ou associatif;
- en tant que membre du CA, pour veiller à la pérennité de l'association et de ses comptes, soutenir ses valeurs et les défendre dans la société;
- en tant qu'adhérent, par la participation active et la popularisation de nos actions.

Je lance donc un appel à nous rejoindre pour augmenter nos forces afin de remplir notre mission principale : aider les demandeurs d'asile à accéder à leurs droits de protection. Cette mission s'accompagne d'un combat pour le respect de leur dignité humaine.

Pour terminer, un mot sur l'actualité.

La guerre en Ukraine a relancé le débat sur la politique migratoire commune de l'Union Européenne. Mais le règlement de Dublin, injuste et porteur de risques d'intolérance, reste la norme. Il doit être supprimé et remplacé par un mécanisme de répartition qui respecte les choix des demandeurs d'asile et par une harmonisation des procédures et des critères de protection.

La solidarité manifestée en Europe envers les déplacés d'Ukraine doit se maintenir dans la durée et faire changer le regard et l'attitude des politiques, des médias et des citoyens sur la solidarité avec les personnes exilées d'où qu'elles viennent.

Maurice Melchior
Pdt CASAM